LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
144, Place de l'Hotel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	« 6 50	« 13 —
Un an	« 12 —	« 25 —

Un numéro du journal : 5 centimes

ANNONCES

		Annonces	Réclames
Canton,	la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse,	«	20 «	
Etranger,	«	25 «	

VENDREDI 16 AVRIL 1897

106 — *Vendredi-Saint* — 259

Numéro 87

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté*.)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté*.)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Athènes, 14 avril, 5 h. 30 soir.

A la Chambre, les tribunes sont combles. M. Delyannis présente un projet d'emprunt intérieur de 23 millions de drachmes pour les ministères de la guerre et de la marine; il recommande le vote du budget. Il fait ensuite l'historique des questions extérieures; il affirme que les puissances insistent sur le principe de l'intégrité de la Turquie, mais qu'elles n'ont émis jusqu'à maintenant aucun avis sur les propositions de la Grèce en faveur d'une solution pacifique.

M. Delyannis relève le droit, que possèdent les Crétois, de régler eux-mêmes leur sort; il déclare que, malgré tout, la Grèce conserve l'espoir que les puissances accepteront une solution pacifique. Parlant de ce qui se passe à la frontière, M. Delyannis déclare que la situation n'a pas été créée par la Grèce, mais par la politique étrange d'un Etat limitrophe qui, par ses armements précipités, a obligé la Grèce à former une armée digne d'affronter les circonstances et de défendre les intérêts et l'honneur de la patrie (sensation). Le gouvernement travaille, dans la mesure du possible, à parer aux imperfections d'une armée concentrée en toute hâte; il espère que dans quelques jours toutes les lacunes seront comblées et que l'armée sera capable d'accomplir son devoir. (Vifs applaudissements sur tous les bancs et aux tribunes.)

Au nom de l'opposition, M. *Ralli* dit que la Chambre, vu les circonstances actuelles, ne doit pas aborder la discussion du budget. M. Delyannis accepte; il déclare qu'il soumettra demain le projet de trois douzièmes provisoires.

Elassona, 15 avril.

Dans son rapport, le commandant des troupes turques dit qu'il a réussi à repousser les bandes grecques à la frontière. D'après ce rapport, les Grecs ont eu 50 hommes tués et un prisonnier, et les Turcs 10 blessés et 12 tués.

Athènes, 14 avril, 11 h. soir.

On assure qu'un nouveau corps d'insurgés, très fort, est entré en Macédoine, du côté de Kalambaka.

Constantinople, 15 avril.

Les Turcs ont concentré de grandes forces à Gravena; la marche en avant des insurgés paraît impossible. Leur situation est même considérée comme très difficile.

On parle d'une nouvelle note collective que les puissances auraient l'intention de remettre à la Grèce et à la Turquie, mais il n'y a encore rien de certain.

On télégraphie d'Arta au *Daily Telegraph* que les irréguliers de l'Epire avaient l'intention de franchir la frontière en même temps que ceux de Thessalie, mais que la crue du fleuve les en a empêchés.

Salonique, 15 avril.

L'enrôlement des Albanais continue à Prizrend et à Jacova. De nombreux volontaires offrent leurs services aux autorités de Salonique.

Johannesbourg, 15 avril.

Une explosion de dynamite s'est produite dans la mine de Langlaate Deep; 8 mineurs anglais, 20 indigènes ont été tués.

La Haute-Cour s'est prononcée contre le gouvernement dans l'affaire de la suppression du journal *Star*.

Locarno, 15 avril.

M. Adrien Lachenal, conseiller fédéral, dont la santé est presque complètement rétablie, rentre aujourd'hui à Berne. Il est parti, ce matin, par le train de 10 heures.

De nos correspondants particuliers

Genève, 15 avril.

L'individu arrêté hier par la police comme complice présumé de Huber a été conduit à minuit à la gare de Cornavin, d'où il est parti, en compagnie de deux agents de la police secrète pour Bienne, où il prétend avoir couché pendant la nuit du crime.

Cet individu n'a pas été l'objet d'une arrestation formelle; mais il est resté constamment en la compagnie des agents de police, qui ne l'ont pas quitté.

LA QUESTION GRECQUE

et l'opinion publique en France

Chacun est forcé de constater quelque chose d'étrange et d'anormal dans l'état de l'opinion publique en France en face du problème oriental. L'Académie a fait une démonstration en faveur de la Grèce, en scrutinant quatre fois avant d'élever M. Hanotaux au rang des immortels. Les étudiants de Paris ont fait des *monomes* et envoyé des adresses aux étudiants d'Athènes. La sympathie pour la Grèce allant jusqu'à la formelle condamnation de la politique française en Orient, tel est l'état d'esprit à peu près général des « intellectuels », pour employer un mot, qui tend à s'acclimater dans la langue.

Mais cet état d'esprit ne s'étend pas au reste de la nation. Ce n'est pas qu'on soit devenu hostile ou indifférent au sort des héritiers des vieilles gloires de la Hellade; mais comme le dit Jules Lemaître dans le *Figaro,* « on accepte tout, quand il s'agit de politique extérieure, par appréhension de *se faire des affaires,* et par la lamentable désaccoutumance de se sentir fort. »

Lorsque les massacres d'Arménie commencèrent à être connus, l'opinion publique n'y voulut pas croire; tout au moins voulut-elle n'y voir que des exagérations. Les journaux, informés par les agences, firent le silence, et le monde officiel fit tout son possible pour favoriser l'ignorance du public. Mais bientôt vinrent les publications du P. Charmetant, et l'évidence s'imposa, mais sans susciter l'émotion. Il fallait maintenir le contact avec la Russie, ne pas se séparer de l'Europe, et songer à la France avant de s'intéresser à l'Arménie. On ne pensa et on ne parla pas autrement quand furent commis les massacres de Constantinople et les massacres de l'île de Crète. Cette île s'est soulevée et a proclamé son indépendance; la Grèce a envoyé des troupes avec le colonel Vassos; toutes les flottes des grandes puissances sont à la Canée pour maintenir la Crète sous l'autorité du Sultan.

Ces choses-là eussent été impossibles avant 1870. L'opinion publique de la France les supporte maintenant, si l'on peut s'exprimer ainsi; car au fond, « d'opinion publique il n'y en a plus », au témoignage de M. Jules Lemaître. Mais il y a au moins un malaise profond, un mécontentement de soi-même et des autres. Malgré qu'elle en ait, la France sent qu'elle manque à sa mission historique vis-à-vis des peuples opprimés; mais elle s'y résigne. Nombreux même sont ceux qui, cherchant à se tromper eux-mêmes, affectent des airs dégagés, et volontiers ont des blâmes pour les victimes, et des éloges pour les bourreaux. Au témoignage du *Figaro,* cette dernière attitude serait celle du monde de la finance, où l'on en veut à la Grèce de ne pas payer les intérêts de sa dette, tandis que la Turquie les verse exactement. Tout est là pour une nombreuse catégorie du public.

C'est l'égoïsme privé venant s'ajouter à un « très humble égoïsme national », qui, *suivant* Jules Lemaître, a *créé en* France une sorte de *terreur turque.* Il y a un autre égoïsme, dont l'influence se fait sentir encore plus fortement; c'est l'égoïsme familial. Les familles, avares de la vie, qui limitent systématiquement le nombre des enfants, ont peur de la guerre, qui ferait disparaître l'héritier du nom, le fils unique pour lequel on a tant travaillé, pour qui l'on s'est privé de tant de choses. Ce sentiment n'avait pas lieu de se manifester sous le régime du remplacement militaire. Alors, ceux qui formaient l'opinion publique n'envoyaient pas leurs fils affronter les balles ennemies en Crimée, en Lombardie, au Mexique, ou sur le Rhin. Tout le monde passant sous les drapeaux, les drapeaux ne s'agiteront plus pour les causes grandes et désintéressées.

Contre le rachat

Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de dire que la teneur du message fédéral proposant le rachat de nos cinq principales lignes de chemins de fer a causé une immense déception parmi les citoyens qui tiennent au renom de probité de notre pays et qui, en outre, n'entendent pas remettre à la Confédération un nouveau pouvoir sans contrôle et sans limites. En effet, il a été établi :

1° Que les évaluations du message équivalent à une spoliation;

2° Que le Conseil fédéral s'attribue des compétences énormes dans l'organisation future des chemins de fer nationalisés;

3° Que la part faite aux cantons dans l'administration des chemins de fer d'Etat est purement décorative, sans aucune portée effective;

4° Que, dès lors, le projet du rachat, tel que le conçoit le Conseil fédéral, est une nouvelle négation de nos institutions fédératives et une tentative réitérée d'accroître les pouvoirs exorbitants d'une bureaucratie qui tend de plus en plus à se soustraire à l'*action des cantons, du peuple et de ses* représentants.

Dans ces conditions, nous n'avons pas besoin de dire quelle sera notre attitude. Elle sera franchement hostile.

On essaiera, sans doute, d'allécher le peuple en lui parlant vaguement de réduction des tarifs, à plus ou moins lointaine échéance. On fera miroiter aux yeux du peuple des améliorations dans le service, des avantages nouveaux au point de vue de la marche des trains. D'autre part, on éblouira les employés par la perspective d'une augmentation des traitements.

Tout cela est sur le papier. Nous dirons plus : cela est dans le message, en termes d'une élasticité qui n'engage à rien; mais on s'est bien gardé d'introduire ces réductions de tarifs et autres améliorations dans le texte du projet de loi.

Le peuple sera berné comme le sont les cantons, auxquels on donne un semblant de compétence en les faisant parader dans un « Conseil des chemins de fer » qui n'aura rien à dire.

Veut-on savoir, d'ailleurs, les expériences qui ont été faites en matière de chemins de fer d'Etat, dans un pays voisin que l'on veut imiter en ce qu'il y a de plus contraire à nos institutions républicaines?

M. Richard de Kaufmann, professeur à l'Université de Berlin, vient de publier à Stuttgart un ouvrage en deux volumes, sur *La politique de la France en matière de chemins de fer.*

La *Revue générale* des chemins de fer fait un compte rendu de cet ouvrage considérable. Dans la situation actuelle de la Suisse, il est intéressant de voir quel jugement porte l'auteur sur les résultats de l'exploitation privée en France et ceux de l'exploitation par l'Etat en Prusse; c'est ce qui nous engage à extraire de la *Revue générale* les renseignements ci-après :

En 1882, au moment de la nationalisation des chemins de fer prussiens, le gouvernement avait promis monts et merveilles. Dans l'exposé des motifs du projet de loi de rachat, il affirmait que l'Etat ne chercherait pas, comme les Compagnies privées, à établir ou à maintenir des tarifs aussi élevés que possible, mais qu'après avoir pourvu à l'intérêt et à l'amortissement des capitaux engagés, il abandonnerait tous les produits supplémentaires aux contribuables, sous forme d'abaissement de tarifs et d'amélioration des voies de communication; *mais les promesses du gouvernement,* déclare M. de Kaufmann, *n'ont pas été tenues, et il s'est constamment efforcé de tirer le plus d'argent possible de ses voies ferrées.* Aussi a-t-on pu dire que c'est le ministre des finances de l'empire qui, dans un esprit de fiscalité, exploite les chemins de fer et fait jouer à l'Etat *le rôle d'une ventouse du travail national.*

Les chemins de fer d'Etat en Prusse restent même beaucoup en arrière des chemins de fer privés en France au point de vue de l'importance des amortissements : tandis que, en 1893, les six grands réseaux français ont amorti le 0,58 % du capital engagé, le réseau prussien ne peut opposer pour le même exercice que 0,09 % seulement.

Quant au personnel, soumis comme tout le monde du travail au régime compliqué de la législation sociale de l'empire, il ne bénéficie, comme par le passé, d'aucune faveur spéciale.

M. de Kaufmann conclut ainsi son étude comparée des chemins de fer privés en France et des chemins de fer d'Etat en Prusse :

En France, une vitesse et une sécurité plus grandes;

Des tarifs de voyageurs moins élevés, déduction faite de l'impôt;

Des tarifs de marchandises mieux établis pour le développement du trafic intérieur et pour la lutte contre la concurrence étrangère.

LA MÈRE OCTAVIE BOSSU

(Correspondance de Neuchâtel.)

Il est des temps où il semble que la mort parcourt les rangs d'une société et fauche de préférence les personnes qui en sont le soutien le plus fort. Tel est le cas qui se présente à Neuchâtel, cette année-ci.

Notre paroisse n'a pas eu moins de trente *décès à enregistrer à partir du 1er janvier,* et, certes, ce ne sont pas des moindres qui nous ont quittés et que nous pleurons aujourd'hui; l'ange destructeur n'a épargné ni l'âge, ni l'aisance, ni le dévouement.

Les Enfants de Marie se sont vues privées de membres influentes et en même temps dévouées qui, pendant de longues années, ont été pour cette association des guides prudentes et pleines de mérite.

Un de nos amis, un jeune homme, plein d'avenir, fervent catholique, toujours gai et aimable, d'une conduite exemplaire, après avoir fait toutes ses études avec succès et servi fidèlement sa patrie, la France, pendant trois ans, a dû, lui aussi, quitter cette terre pour un monde meilleur.

Enfin, notre cher Hôpital de la Providence s'est vu enlever sa Supérieure, la Mère Octavie Bossu. Je vais vous narrer, en quelques mots, la cérémonie de son enterrement qui a eu lieu, samedi dernier, 10 avril; cette cérémonie comptera parmi les plus imposantes manifestations de ce genre que nous ayons eues à Neuchâtel.

Il est 7 heures du matin, le soleil *perce* les nuages et semble s'associer à notre deuil, en nous envoyant de ces rayons qui semblent nous dire : « Ne pleurez point, mais réjouissez vous avec moi, car une sainte est entrée aujourd'hui dans la joie de son Seigneur. » A 7 1/2 heures, l'office commence à la chapelle de l'Hôpital, où le cercueil, couvert de fleurs et de couronnes, est exposé; puis, à 8 heures, a lieu le transfert à l'église paroissiale. Un nombreux cortège suit le convoi funèbre. A 8 1/2 heures, le cercueil est porté dans l'intérieur de l'église, où l'autel principal est tendu de noir. M. le doyen, assisté de M. le curé du Landeron et de M. le vicaire, comme diacre et sous-diacre, monte à l'autel et l'office est entonné par le chant lugubre du *Requiem.* Une émotion saisissante plane sur l'assistance, lorsque les enfants chantent le *Miseremini* à l'Offertoire. Après l'absoute, M. le Dr Vermot, Supérieur du Séminaire, à Fribourg, monte en chaire et d'une voix émue retrace, en quelques mots, la carrière si féconde de celle qui n'est plus.

Elle naquit à Villafans, en France, le 9 mars 1834, de parents chrétiens chez qui la tradition de donner des enfants au service de Dieu ne s'éteint pas.

Au lieu de choisir une existence brillante, elle préfère aller frapper à la porte du couvent de Saint-Jacques à Besançon, pour se vouer tout entière au service des membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivant ainsi les traces de sa sœur aînée qui l'avait précédée quelques années auparavant; elle eut aussi le bonheur de voir un de ses frères prendre l'habit sacerdotal. Elle entra donc au Noviciat de Besançon, le 15 octobre 1854; en 1858, elle fut envoyée à l'hôpital Pourtalès à Neuchâ-

tel, où les malades étaient encore soignés par des Sœurs catholiques. Elle y resta une année et retourna à Besançon jusqu'en 1876, où nous la retrouvons à Zoug jusqu'en 1884. De là, elle nous revient et pour ne plus nous quitter jusqu'à sa mort. En 1890, elle devint Supérieure de l'Hôpital de la Providence.

Sa vie tout entière peut se résumer en deux mots : la bonté. Quiconque a eu le bonheur de l'approcher, conservera d'elle un souvenir ineffaçable. Toujours de bonne humeur, affectueuse, aimable, patiente, encourageant par ses bons conseils et les malades et ceux qui venaient la consulter, ne se plaignant jamais et se sacrifiant corps et âme pour le bon Dieu. Hélas ! la mort l'a surprise au moment où elle était encore d'un si grand besoin ici ; six jours de maladie ont suffi pour la terrasser. *Mais inclinons nous* ; Dieu avait d'autres vues sur elle ; il la voulait près de Lui, et certes, une grande récompense *sera le fruit de* tant de dévouement et d'abnégation.

Que Dieu lui soit propice et lui donne la vie éternelle ! Sachons suivre les traces de notre chère défunte, tâchons d'acquérir cette bonté qui fut sa voie pendant les 44 années qu'elle a passées près de ses malades et tenons-nous toujours prêts à paraître devant Dieu lorsqu'il nous appellera.

Telles furent les conclusions du magnifique sermon de M. le Dr Vermot.

A 9 ½ h., le cortège se reforme pour le cimetière : d'abord les parents de la défunte, le médecin de l'Hôpital, M. le Doyen entouré de dix prêtres venus des différentes localités du canton et du dehors, le comité de la paroisse, la commission de l'Hôpital, et comme preuve qu'elle jouissait de l'estime de tous, catholiques comme protestants, l'Etat s'était fait représenter en envoyant M. le Directeur de Police de la ville ; la préfecture et le conseil communal avaient envoyé un commandant de gendarmerie et trois gendarmes en tenue. En outre, neuf médecins de la ville étaient présents. Puis venaient les nombreuses personnes accourues pour rendre un dernier hommage à celle qui fut véritablement l'âme de notre charitable institution. Au cimetière, M. le vicaire, d'une voix émue, mêlée de larmes, pleure celle qui fut vraiment la bonne Mère Octavie. En ce moment, le soleil se *cache comme* pour s'associer à l'émotion qu'éprouve l'assistance. Les paroles du prêtre arrachent des larmes aux plus endurcis.

Après les prières d'usage, le cercueil est descendu dans la fosse, et après avoir versé l'eau bénite chacun se retire, conservant de cette journée lugubre un souvenir inoubliable.

R. I. P.

CONFÉDÉRATION

La Confédération et les assurances. — Le *message* complémentaire du Conseil fédéral sur la participation financière de la Confédération au projet d'assurance contre la maladie et les accidents confirme les déclarations déjà faites par le Conseil fédéral à la commission du Conseil national, suivant lesquelles le Conseil fédéral renonce à demander, pour les subsides que la Confédération aura à payer, de nouvelles sources de recettes, comme le monopole des tabacs.

Le Conseil fédéral reconnaît les changements qui sont survenus dans la situation financière de la Confédération et il ajoute que la réduction du subside fédéral proposée par la commission permet de couvrir les frais des assurances par les ressources ordinaires du budget.

Enfin, le message contient des réponses à différentes questions spéciales posées au Conseil fédéral par la commission.

NOUVELLES DES CANTONS

Beaux arts. — La dernière grande œuvre de Gustave Doret, *Hymne*, pour chœur mixte et orchestre, sera donnée par l'*Harmonie*, en première audition, à Vevey, le dimanche 16 mai, à 3 h. de l'après midi, à Saint-Martin.

Répétition générale samedi soir, 15 mai.

M. Plumhof dirigera cette nouvelle œuvre, à lui dédiée.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Phénomènes remarquables. — Lundi soir, à 10 heures, dit la *Suisse libérale*, on admirait à Neuchâtel un magnifique halo qui dessinait dans le ciel son orbe immense autour de la lune. Mais ce qui contribuait à donner à ce spectacle encore plus d'éclat et de beauté, c'est la présence de Jupiter et de Régulus, de la constellation du Lion, dans l'intérieur de ce halo. — Samedi dernier, entre onze heures et midi, il y avait un halo coloré autour du soleil.

Ces superbes phénomènes, qui indiquent un état particulier de l'atmosphère, et qui sont d'ordinaire le présage de mauvais temps, ne sont jamais mentionnés dans les observations météréologiques de nos stations, qui notent cependant quelques gouttes de pluie ou flocons de neige, dont l'importance n'est pas plus grande.

ÉTRANGER

FERMETURE DU « PIERROT NOIR »

M. le sénateur Béranger a fait l'autre jour le procès de la littérature pornographique des cafes-concerts qui se sont multipliés en ces derniers temps à Paris, au pied de la Butte Montmartre, M. Barthou, ministre de l'intérieur, a promis de sévir contre le dévergondage habituel de ces lieux. Il vient de tenir sa promesse.

Le télégraphe s'est donné la peine de nous informer que la police, en suite des ordres reçus, avait fait fermer le cabaret du *Pierrot Noir*. Quelle était donc la chanson lubrique qui provoquait cette première sévérité des pouvoirs publics ? On se l'est demandé ; la chanson a paru dans les journaux, et voici ce que l'on y trouve de plus croustilleux :

Ce fut en vain qu'il essaya
D'exposer son programme,
Pendant que la rein' Victoria,
Bâillait à rendre l'âme,
Lorsqu'un coup d' sifflet
Strident, indiscret,
Empêcha la douairière
D' donner en souv'nir
A not' grand vizir
L' grand cordon d' sa jarretière.

Si M. Béranger n'est pas content du résultat de son interpellation, c'est qu'il sera difficile. Pour la police parisienne, l'immoralité ne consiste pas dans l'étalage de l'obscène, mais dans une fort anodine plaisanterie à l'adresse de Sa Majesté le président Félix Faure Ier.

« Ne touchez pas à la reine ! » disait-on jadis ; ce précepte doit être changé maintenant en celui-ci : « Ne touchez pas au président de la République française. »

NOUVELLES DU MATIN

Nouvelles d'Orient. — Les dépêches ne nous apportent de ce côté aucune nouvelle importante. Les volontaires grecs *(que le télégraphe appelle des insurgés)* n'ont pas pu tenir contre l'armée turque en Macédoine. C'était facile à prévoir. La plupart sont rentrés en Grèce ; mais il en reste encore en Macédoine un nombre qui n'est pas connu, et qui paraît être assez grand. La retraite des volontaires s'est faite avec des pertes sensibles : il a fallu passer au travers des lignes de l'armée ennemie.

Pendant l'occupation de Ballino, les volontaires grecs ont incendié quelques *maisons*.

La princesse Sophie est partie hier soir d'Athènes, se rendant à Volo avec quelques infirmières anglaises.

Le froid est rigoureux, en Macédoine.

La flotte turque a quitté Naghara Kalesi et a passé les Dardanelles pour aller évoluer dans l'Archipel.

Le commerce italien. — Hier, avant de se mettre en vacances, la Chambre italienne des députés a eu une discussion économique d'une réelle importance. Le ministre de l'agriculture, répondant à des interpellations au sujet de la crise commerciale des oranges et citrons, a annoncé qu'il recherchera les moyens d'augmenter la consommation intérieure et d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'étranger.

Le ministre examinera aussi la question de savoir s'il convient de dénoncer le traité de commerce avec la Russie, en vue de la conclusion d'un nouvel arrangement. Enfin, il examinera quelles mesures il y a à prendre dans la question des nouveaux tarifs des Etats-Unis.

M. di Rudini a fait des déclarations analogues.

Les interpellants ont pris acte de ces déclarations, puis la Chambre s'est ajournée au 4 mai.

Etudiants italiens à Berlin. — *Hier sont arrivés à Berlin, par train spécial*, 300 étudiants italiens. Ils ont été reçus à la gare par le comité des étudiants de Berlin, les représentants de la colonie italienne avec drapeaux, l'ambassadeur d'Italie, comte Lanza, et une foule nombreuse. Plusieurs allocutions ont été prononcées et accueillies par de vifs applaudissements. Des voitures ont conduit les étudiants à leur hôtel.

Le nouveau cabinet roumain. — Le ministère qui vient d'être formé par le prince Ferdinand est ainsi composé : Présidence et affaires étrangères : M. Stourdza ; finances : M. Cantacuzène ; intérieur : M. Pherekyde ; agriculture, commerce, industrie, domaines : M. Stolojan ; instruction publique, cultes : M. Spiro Haret ; travaux publics : M. Bratiano ; justice : M. Alexandre Djuvara ; guerre : le général Berindey.

Le Parlement a accueilli le nouveau ministère par des applaudissements enthousiastes.

M. Stourdza a lu la déclaration du gouvernement au Parlement.

« Le Cabinet actuel, a-t il dit, issu du parti national-libéral, persévèrera, comme son prédécesseur, dans la voie du travail utile au pays. Tous ses efforts tendront à remplir strictement ses devoirs. » Le premier ministre a terminé en priant tous les membres du Cabinet de l'aider à maintenir le prestige et la situation du royaume.

M. Fléva a attaqué le nouveau Cabinet en disant qu'il était une simple continuation de l'ancien. M. Stourdza a répondu qu'il représentait la majorité du Parlement et que celui-ci le jugerait sur ses actes.

Le traité entre la France et le Brésil pour la solution de l'arbitrage de la question de limites des Guyanes a été, dit-on, signé le 10 avril par M. Pichon, ministre de France, et le général Dionysio Cerqueira, ministre des affaires *étrangères du Brésil. Il ne sera ratifié* par les deux gouvernements qu'après approbation par les Chambres françaises et par le Congrès brésilien. L'arbitre choisi signé est le président de la Confédération suisse.

Mgr Kneipp mourant. — Une dépêche Wœrishofen nous apprend que Mgr Kneipp est gravement atteint d'une pneumonie. Il a reçu les derniers Sacrements.

FRIBOURG

LA COMTESSE D'AFFRY

La femme que Fribourg vient de perdre mérite plus qu'un article hâtif ; son nom, les choses et les gens auxquels elle fut mêlée comportent des réflexions et des souvenirs, une étude que nous ne pouvons aborder aujourd'hui. Les éléments de ce travail nécessaire seront rassemblés, espérons-le.

La comtesse d'Affry était la dernière à porter un des plus beaux noms de notre histoire ; avec elle, il disparaît dans le passé insatiable accapareur !

M. Max de Diesbach a fixé dernièrement les origines de la famille d'Affry ; le docteur Berchtold avait aussi brodé à son propos ses habituelles et tendancielles fantaisies.

C'est dans la magnifique publication illustrée : le *Fribourg artistique*, que M. de *Diesbach rectifie la généalogie des d'Affry* depuis Wilhelmus, déjà qualifié d'homme noble, fondateur de la chapelle d'Hauteriv, *mort avant 1322, jusqu'au célèbre défenseur* de Morat, Guillaume, mort en 1493.

Nous ne pouvons songer à faire ici, même à grands traits, l'histoire de cette famille qui se confond pendant des siècles avec celle de notre canton et de la Suisse.

Les d'Affry s'illustrèrent dans la haute magistrature aussi bien que dans les services militaires étrangers. Leur nom devait encore, avant de s'éteindre, avoir son couronnement historique dans la personne de Louis d'Affry, le premier landammann de la Suisse. Louis d'Affry, investi de la confiance de Napoléon, avait fait de Fribourg le centre politique du pays ; il y était entouré d'une vraie petite cour où passaient et se foule les notabilités contemporaines. Il aurait une curieuse étude à publier sur *Fribourg au temps du landammann d'Affry* ; cette époque peu éloignée est une des moins connues du public.

Le vitrail posé naguère dans la salle du Grand Conseil, nous montre la belle figure de Louis d'Affry, si caractéristique, si pleine à la fois de finesse, de bonhomie, d'énergie et de tranquille fierté.

La comtesse Lucie d'Affry, qui vient de mourir à l'âge de 81 ans, était fille du général marquis de Maillardoz et d'une Allet-

---

61 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LES COMPAGNONS DU SPHINX

PAR

HENRY DE BRISAY

Par une suprême délicatesse, Penneler ne dit rien pourtant de Philippe Larcher. Mais l'empereur y pensait. Il sonna.

Un officier d'ordonnance se présenta à la *porte*.

— Qu'on aille me chercher immédiatement le colonel du 2e chasseurs à cheval de la garde.

Quand l'officier fut sorti, Napoléon demanda :

— Crois-tu qu'il soupçonne son père ?

— Je sais, Sire, qu'ils sont très mal ensemble. Ils ont même cessé complètement de se voir. Le hasard seul les a remis en présence, il y a un mois, quand, à Granville, Philippe a sauvé ma Jeanne des mains des Compagnons.

— Je sais, dit l'empereur, tu m'avais conté cette histoire, mais tu ne m'avais pas dit que c'était le père de Larcher, l'homme de l'auberge du Soleil-d'Or.

A ce moment Philippe entrait.

Le jeune homme paraissait très ému, et quand il reconnut Penneler derrière l'empereur, il fit instinctivement un pas de retraite.

— Avancez, monsieur, dit le souverain dont l'expression de physionomie ne marquait qu'une très relative bienveillance.

Le jeune colonel *fit trois pas en avant et* salua militairement.

— Savez-vous qu'on a voulu m'assassiner tout à l'heure ? demanda Napoléon.

— En effet..., Sire, balbutia Philippe, j'ai appris en descendant de cheval... mais par bonheur Votre Majesté est saine et sauve...

— Savez-vous maintenant quel est l'homme qui a armé contre moi le bras de ce jeune fou ?

Larcher sentait une sueur froide qui lui mouillait les tempes.

— Vous restez muet, monsieur... Eh bien ! je vais vous le dire, le nom de cet homme ! Il s'appelle Larcher et c'est votre père !

Philippe comprit qu'il fallait se montrer *habile comédien dans la circonstance. Il poussa* donc un cri de colère et de douleur, et avec une indignation factice, il s'écria :

— C'est impossible ! Sire, on a dû tromper Votre Majesté. Mon père est incapable d'un tel crime !

— Vous ne vivez pourtant pas en bonne intelligence avec votre père et vous le défendez, c'est d'un fils généreux.

Philippe comprit qu'on lui offrait une porte de sortie honorable, et il dit aussitôt avec chaleur :

— Mon père, Sire, il est vrai, a des opinions politiques absolument contraires aux miennes, mais de là au plus odieux attentat...

— Nous comprenons, reprit l'empereur, combien une pareille révélation doit être pénible pour vous, mais il fallait que vous fussiez instruit...

— Sire, mon père me fait horreur, je ne le verrai jamais plus, je le jure !

— *Votre serment sera* d'autant plus facile à tenir, que vous êtes orphelin, monsieur Larcher.

Un nuage sanglant passa devant les yeux de Philippe.

Il fut contraint de s'appuyer à une table pour ne pas tomber.

Il bégaya...

— Orphelin ? Sire..., je ne comprends pas...

— Je veux dire, colonel, que Bernard Larcher a été puni de ses crimes aujourd'hui même. Il est mort.

— Mort ! répéta Philippe d'une voix éteinte.

En une seconde le misérable vit ses projets anéantis, Jeanne perdue et c'était pour arriver *à ce résultat que lui, le soldat loyal, avait*, grâce à son concours, failli faire réussir l'abominable complot !

Il se couvrit le visage de ses deux mains. Il avait besoin d'un instant pour se recueillir, grouper ses idées, prendre une décision. L'heure était suprême, il le sentait bien... Mais son père tué !... Où ? Comment ? C'était à devenir fou !

L'empereur et Penneler restaient muets, respectant l'émotion du jeune homme.

Enfin le colonel releva le front et dit :

— Je demande pardon à Votre Majesté, mais la nature ne perd jamais ses droits ; il me reste un devoir à accomplir : je vous supplierai de donner des, ordres afin qu'on me permette de donner une sépulture décente au malheureux...

L'empereur eut un moment d'embarras. Néanmoins, il répondit tranquillement :

— Dans un moment, je vous donnerai satisfaction.

Puis, d'une voix amicale, Napoléon reprit :

— Je veux que vous soyiez persuadé, mon cher Philippe, que j'oublierai complètement tout ce qui s'est passé, je ne me souviendrai que du bon soldat et du fidèle serviteur que vous êtes.

A ce *moment, le jeune homme fut sur le* point de se jeter aux genoux de son maître et de tout avouer. Un stupide orgueil le retint.

L'empereur continuait :

— Même en congé, vous accomplissez de hauts faits merveilleux. On m'a raconté, ajouta-t-il avec un sourire et en se tournant vers Penneler... un rade de Granville... une prise de lougre qui fait le plus grand honneur à ma cavalerie.

Philippe pensa : « Qu'a pu dire Penneler ? »

— Et vous sauvez des jeunes filles perdues comme un nouvel Amadis ! C'est très beau... Mais, continua l'empereur en quittant le ton de la plaisanterie, vous voilà bien vite revenu... Votre congé n'était pas fini !

— Je m'ennuyais loin de l'armée, Sire.

— Quand donc êtes-vous arrivé à Vienne ?

— Hier, Sire, et hier au soir je me suis présenté au palais pour exprimer à Votre Majesté l'expression de ma gratitude pour mon nouveau grade, mais l'empereur s'était déjà retiré dans ses appartements.

— Bon, bon. Et d'où veniez-vous ?

— De France, Sire.

— De quel endroit ? insista l'empereur qui était curieux comme un femme !...

(A suivre).

mande, la baronne de Schultz-Ascheraden. Elle avait uni par son mariage deux des plus anciennes familles de nos annales. Veuve de bonne heure, la comtesse d'Affry avait beaucoup voyagé, fréquentant partout, à Paris, à Nice, à Rome, à Naples, l'élite de la société contemporaine, recherchant de préférence les esprits cultivés et fins, les gens de savoir et de pensée.

Avec la comtesse d'Affry disparaît un type de femme que la société moderne ne façonne plus. Elle avait énormément de lecture, sa conversation était brillante, aisée, riche d'anecdotes et de souvenirs, mais combien simple, sans pose et sans prétention. Dans son âge avancé, elle gardait toutes les grâces exquises de la femme ; le trait malicieux dépassait parfois les limites de son sourire, mais il était tempéré toujours par une bienveillance, par un accueil facile, mettant à l'aise tous ceux qui l'approchaient, fussent-ils grands seigneurs ou paysans.

A une époque où tant de parvenus remplacent par de la morgue la distinction qu'ils ne sauraient acquérir, elle était un exemple de charité aimable et d'urbanité simple, elle possédait ce juste sentiment de la politesse qu'on doit aux plus humbles autant qu'aux fortunés.

Sa perte sera vivement ressentie dans toute la contrée de Givisiez ; un deuil universellement partagé y règne aujourd'hui. C'est dans sa maison de campagne qu'il fallait la voir, au coin de son feu, au milieu des objets d'art qui peuplaient le salon. Devenue infirme, ces dernières années, à la suite d'une chute, elle quittait peu ce cadre familier ; mais elle y recevait chacun, souriante au visiteur, interrompant la lecture commencée pour prendre en main une conversation qu'elle savait toujours sortir des banalités coutumières.

Mme d'Affry se tenait au courant de tout ; voyage, littérature, découvertes, histoire, rien ne lassait la vigueur intellectuelle de cette femme de quatre-vingt-un ans.

Nous n'oublierons jamais les bonnes après-midi qui s'écoulaient à l'écouter, quand elle évoquait ses souvenirs de Rome, ou bien la figure de Napoléon III, de l'impératrice Eugénie, de M. Thiers ; quand elle dessinait en mots bien frappés tant d'autres silhouettes de princes, de cardinaux, de généraux, de diplomates.

Un sténographe aurait alors cueilli, au hasard, bien des matériaux inédits pour l'histoire anecdotique de ces cinquante dernières années.

Mme d'Affry vivait dans une retraite de plus en plus profonde depuis la mort d'une de ses deux filles : la duchesse Colonna Castiglione, notre glorieux *Marcello*.

Nous ne saurions parler ici de Mme d'Affry sans évoquer le souvenir de la duchesse Colonna. Elles se complétaient si bien ; la création artistique de Marcello fut entourée par sa mère de tous les encouragements possibles.

Dans les heures de dépression et de douleur, dans les déboires qui accompagnent nécessairement tout effort artistique, Mme d'Affry ranimait le foyer, soutenait le saint enthousiasme, relevait le zèle, enveloppant la duchesse d'une atmosphère réconfortante.

Celle qui a porté sur le marbre une main virile et si puissante étant disparue, Mme d'Affry veille alors avec une pieuse jalousie sur cette gloire filiale.

Le Musée Marcello fut établi sous sa direction personnelle ; elle contribua généreusement à l'enrichir en se dépouillant de bien des souvenirs. Souvent, elle venait au Musée passer seule quelques instants en tête-à-tête avec les beaux *marbres jannis-sants*. Et son cœur se gonflait de regrets, et son légitime orgueil se rassasiait de pensées.

Elle avait fait à Givisiez, de l'atelier de Marcello, un sanctuaire mystérieux, où seuls les intimes pénétraient. Là, planait le souvenir de la grande artiste parmi les douces soies fanées et les broderies florentines qui tapissaient les murailles.

La duchesse aurait pu revenir : tout son chevalet restait prêt, et aussi ses palettes, ses pinceaux et son ébauchoir.

Nous ne voulons pas troubler la grande douleur de la seconde fille de Mme d'Affry, la baronne d'Ottenfels, femme de l'ancien et si sympathique ministre d'Autriche à Berne, en disant de son œuvre littéraire tout le bien que nous en pensons.

Douée, comme sa sœur, d'une nature éminemment artistique, Mme d'Ottenfels manie la plume comme Marcello maniait le ciseau et le pinceau. Son volume de poésies, *Bouquet de pensées*, a eu les honneurs de la grande critique ; quelques pièces de théâtre, des nouvelles dans diverses Revues, ont fait goûter au public un talent qui ne se prodigue pas assez.

Le gentil et savoureux poète *Joséphin Soulary* a dit du livre de Mme d'Ottenfels qu'il était « un merveilleux écrin des plus délicates fleurs de l'âme, enchâssées dans la forme poétique la plus pure. »

Parler des deux filles de Mme d'Affry, c'est encore faire l'éloge de leur mère ; elle leur avait passé cette fièvre du travail, ce respect de l'art, cet amour du beau, tous ces élans vers l'idéal qui les placent au premier rang des fervents d'à présent.

Les dernières héritières de la famille d'Affry ont voulu, à défaut de frère, couvrir *jusqu'au bout de gloire leur nom et d'honneur* le pays, montrant que la quenouille pouvait, en leurs mains, valoir autant que l'épée des grands ancêtres.

Nous avons montré jusqu'ici les mérites de Mme d'Affry devant le monde, nous ne nous croyons pas le droit de parler de ses mérites devant Dieu, elle prenait trop de soin de les cacher.

Pour Givisiez et ses alentours, elle était une providence ; prodiguant sans se lasser les secours, les consolations, les conseils ; consultée dans les affaires, priée dans le *malheur, toujours toute à tous, dans la plus chrétienne acception du terme.*

Avec une charité large et bien comprise, elle donnait pour les œuvres de fécondes subventions, et nul ne saurait dire qu'il a essuyé chez elle un refus.

Sur cette tombe qui va se fermer, nous pouvons chanter les beaux vers consolants de la baronne d'Ottenfels :

Non, le Destin n'est pas le sphinx fatal d'Œdipe,
C'est l'Artiste divin qui, sur un plus beau type,
Refond dans le creuset son chef d'œuvre immortel.
C'est la vie et la mort confondant leur mystère,
C'est l'ombre et c'est le jour..... mais l'ombre est sur la terre,
Et la lumière est dans le ciel.

G. de M

* * *

On verra par l'article que nous consacrons à Mme la comtesse d'Affry qu'elle est morte ce matin au milieu de tous les siens, munie des Sacrements de l'Eglise, qu'elle a reçus hier en pleine connaissance, pour la seconde fois dans sa longue et cruelle maladie. Nous recommandons l'âme de cette excellente chrétienne aux prières de tous nos lecteurs, et spécialement aux personnes qu'elle a si généreusement secourues pendant sa vie.

La première réunion du Conseil général. — Elle a eu lieu hier soir au rez de chaussée de l'école des filles, sous la présidence de M. le syndic Bourgknecht.

M. Monney, secrétaire communal, tenait le protocole.

MM. Georges de Montenach, Charles Monney, Charles Egger et Léon Glasson ont *été invités à prendre place au bureau* comme scrutateurs provisoires.

M. Bourgknecht voulait faire procéder à la nomination du bureau définitif. M. Python a fait observer que cette opération n'était pas prévue dans la liste des tractanda; il a, dès lors, proposé le renvoi du scrutin à la prochaine séance.

Mise en votation, cette proposition de renvoi a été adoptée par 31 voix contre 28.

Après cette prise de contact entre les deux forces principales qui se partagent la domination au sein du Conseil général, on a passé rapidement à la liquidation des objets à l'ordre du jour.

La prise d'actions proposée par le conseil communal en faveur du funiculaire Neuveville-Saint Pierre a été votée sans discussion. Il s'agit de 2,000 francs.

L'élection des diverses commissions a été remise aux soins du bureau définitif.

A été adoptée aussi sans opposition la motion de M. Henri Duruz, camionneur, demandant que le conseil communal étudie au plus tôt la question d'une correction du Varis concurremment avec celle de la construction de la route des Alpes. Cette motion est basée sur l'encombrement *inévitable qui se produira dans la rue de* Lausanne, lorsque circulera le tramway électrique.

La motion a été prise en considération à l'unanimité, avec recommandation spéciale au conseil communal de présenter d'urgence son rapport, notamment sur la construction de la route des Alpes, la correction du Varis ayant été étudiée et jugée comme un palliatif insuffisant.

Huber en sa prison. — L'auteur présumé de l'assassinat Angst se cantonne dans son système de dénégations, malgré les charges de plus en plus accablantes qui s'accumulent contre lui. Quand on lui représente la gravité de cet ensemble d'indices révélateurs, il n'a qu'une réponse : la fatalité me poursuit.

Son assurance première l'a, du reste, abandonné. Il est dans un état de dépression voisin du désespoir. Sa physionomie revêt un ton à la fois dur et abattu.

La photographie qu'on a prise de lui sous ses divers aspects, tantôt avec sa pèlerine et son chapeau, tantôt découvert, tantôt de profil et tantôt de face, accuse certains traits dont la ligne dure échappe à la première vue et qui nous paraissaient moins accentués lorsque nous avons eu le personnage sous les yeux. La pâleur blafarde du teint contribue sans doute à effacer cette dureté qui se lit plus brutalement sur le masque photographique. Eh bien! vraiment, telle qu'elle apparaît là, cette tête ne nous inspire ni la confiance, ni la sympathie ; nous n'irons pas jusqu'à dire qu'elle ait le physique de l'emploi ; mais elle n'est pas non plus de celles qui dépareraient la galerie des assassins célèbres.

Il ne reste plus, maintenant, qu'à attendre le *résultat des prochaines confrontations*, et l'on pourra considérer la procédure préliminaire comme close. La parole sera dès lors à la Chambre d'accusation, au ministère public et aux assises.

Outre le témoignage éventuel de l'institutrice dont nous avons parlé, on signale celui d'un autre voyageur qui séjourne actuellement en Allemagne et qui, dans une lettre communiquée à la préfecture, donne des détails circonstanciés sur son voisin de compartiment. La peinture qu'il fait de l'homme à la pèlerine et à la moustache *blonde est caractéristique.*

D'après une lettre de Fribourg à la *Gazette de Lausanne*, on a appris que le 1er avril, au premier train partant de Fribourg, à 5 h. 40, la gare de Rozé a délivré un billet pour Lausanne. En raison de la rareté du fait, la justice est portée à croire que ce voyageur matinal pourrait bien être l'accusé Huber. Une enquête va s'instruire à ce sujet. Si le fait se vérifie, il y aura lieu de conclure que le crime a été commis entre Lausanne et Fribourg.

La levée du landsturm. — Les soldats du landsturm armé sont appelés à un service d'instruction d'un jour aux lieux et dates suivants, toujours à 8 heures du matin :

Bataillon 14 ; mois d'avril : Ire compagnie, 20 avril, Châtel-St-Denis ; IIe, 19, Rue ; IIIe, 21, Romont ; IVe, 22, Sales (Gruyère).

Bataillon 15 ; mois d'avril : Ire compagnie, 23 avril, Bulle (place des Halles) ; IIe, 24, Corbières ; IIIe, 26, Treyvaux ; IVe, 27, Fribourg (caserne de la Planche).

Bataillon 16 ; mois d'avril : Ire compagnie, 28 avril, Estavayer-le-Lac (place de Moudon) ; IIe, 29, Montet (Broye) ; IIIe, 30, Montagny-la-Ville ; IVe, 1er *mai*, Belfaux.

Bataillon 17 ; mois de mai : Ire compagnie, 3 mai, Morat (place du Collège) ; IIe, 4, Guin ; IIIe, 5, Wunnewyl ; IVe, 6, Tavel.

Les hommes armés apporteront avec eux la munition d'urgence.

Ceux qui, depuis leur incorporation, ont changé de domicile et d'arrondissement ,se présenteront sur la place la plus rapprochée de leur domicile actuel.

Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes et à Paray-le-Monial, sous la présidence de M. le curé de Dôle, du 11 au 18 mai 1897.

Départ de Fribourg le 10 mai, à 3 h. 25 s.
Départ de Lausanne le 10 mai, à 5 h. s.
Départ de Pontarlier le 11 mai, à 9 h. 47 matin.
Départ de *Dôle par train spécial*, à 1 h. 15 minutes soir.
Arrivée à Lourdes le 12 mai, à 7 h. 50 s.
Départ de Lourdes le 17 mai, à 7 h. 35 m.
Arrivée à Paray-le Monial le 18 mai, à 8 h. 57 m.
Départ de Paray-le-Monial le 18 mai, à 12 heures 35.
Arrivée à Dôle le même jour.

Les pèlerins suisses pourront être de retour à Lausanne et à Fribourg dans la soirée du 18 mai.

Prix des places de Pontarlier à Lourdes et retour :
3me classe : 51 fr. 70.
2me classe : 77 fr. 15.

Les billets sont en vente à l'Imprimerie catholique, à Fribourg, et à la cure de Châtel Saint Denis.

Bazar, vente de charité. — L'Association charitable des dames de Fribourg, fait un appel pressant au bienveillant public de cette ville, pour qu'il veuille bien contribuer au succès de la vente qu'elle fait chaque année, dans le but de secourir les pauvres familles. Elle se fera le mardi de Pâques, 20 avril, à partir de 2 heures, dans la salle de l'école des filles, près de Saint Nicolas. L'exposition des objets à vendre aura lieu, lundi 19 avril, depuis 1 heure. *Les amis des pauvres y prendront part, soit* en envoyant des objets pour cette vente aux enchères ou pour le buffet, soit en venant y consommer et faire des achats.

La profonde reconnaissance de l'Association de charité est d'ores et déjà acquise au public, qui voudra bien répondre à son appel.

Le Comité.

Les objets devront être déposé Grand'Rue, N° 51, chez Mme de Weck-Surbeck, jusqu'au Samedi-Saint à 5 heures, ou à l'école des filles, à partir de lundi 9 heures, du matin, 19 avril.

Concert. — L'*Union Instrumentale*, sous la direction de M. C. Blanc, professeur, donnera dimanche, fête de Pâques, si le temps le permet, un concert sur la place des Ormeaux, à 11 heures du matin.

CORRESPONDANCE

Je viens d'apprendre que d'aimables radicaux d'Estavayer ont jugé à propos de m'attaquer avec la dernière violence au sujet d'un discours que j'aurais prononcé à l'Hôtel du *Cerf*, à Estavayer ; c'était à l'occasion du renouvellement du Conseil général. Ces messieurs, qui n'ouvrent jamais la bouche dans une assemblée publique sans traiter les chefs de notre gouvernement de « panamistes » et autres expressions semblables, sont châtouilleux à l'excès, lorsqu'il s'agit d'eux.

Aux injures, je ne répondrai pas. Mais ce que je ne laisserai pas passer, ce sont les odieux mensonges dirigés contre moi à propos des protestants. On m'accuse de les avoir injuriés grossièrement. Or, rien n'est plus faux.

J'ai relevé les injustices qui se commettent à *Genève ; certainement, Et je ne rétracterai* rien. Mais ai-je pour cela injurié les protestants comme tels ? Tous ceux qui sont un peu au courant de la politique du canton de Genève, tous ceux qui ont le jugement droit, auront compris qu'il est absurde de dire que moi, électeur conservateur catholique à Genève, j'ai pu injurier les protestants, puisque dans les élections à Genève, les conservateurs catholiques votent avec les conservateurs protestants et ont la même liste, qui est la liste démocratique.

Ce que j'ai voulu attaquer, ce sont les radicaux, et les radicaux comme tels, qu'ils soient catholiques ou protestants. Car, à Genève, les *catholiques radicaux*, ou plutôt les radicaux qui prétendent être catholiques, votent avec les radicaux protestants et les vieux catholiques. Comment pourrait-il donc y avoir injure contre les protestants en dévoilant toutes les injustices qui ont été commises par les radicaux genevois ? Je sais bien que ce sont les catholiques romains qui ont été les seules victimes ; mais pas un catholique ne pensera à en rendre responsable un homme honnête parce qu'il est protestant.

Et, du reste, les faits prouvent ce que j'avance. Toutes les persécutions dont j'ai parlé, n'ont commencé à Genève que sous le régime radical. Toutes ces lois infâmes n'ont été proposées et votées que par les radicaux, pour la plupart francs-maçons, comme je l'ai dit dans mon discours, et non par les protestants honnêtes et droits.

Ce qui prouve encore plus clairement que je n'ai point voulu attaquer les protestants, c'est la situation qui leur est faite par les conservateurs fribourgeois.

Le correspondant du *Journal de Fribourg* le reconnaît lui-même en rappelant la présence de plusieurs protestants à l'assemblée conservatrice du *Cerf*, et entre autres celle d'un protestant porté sur la liste conservatrice. Les conservateurs fribourgeois ne sont pas des fanatiques, comme le prétendent les radicaux ; ils savent reconnaître la droiture de beaucoup de protestants, puisqu'ils les choisissent pour leurs candidats.

On a, en outre, l'air de me faire un reproche d'avoir dit que le parti radical vivait de vols et de rapines. Oui, j'ai dit que, dans toutes les assemblées publiques, les radicaux promettaient la diminution des impôts, et j'ai ajouté que l'on ne pouvait avoir aucune confiance dans un parti qui ne reculait pas devant le pillage des églises et des couvents. De là un petit retour aux événements de 1848. Il paraît que ce souvenir leur est douloureux. Mais enfin c'est tout simplement de l'histoire, et en histoire il faut être impartial.

Mais laissons l'attaque personnelle et voyons ce qu'il y a encore dans l'article du *Journal de Fribourg*. Le correspondant du *Journal est fier* de voir 19 candidats radicaux élus à Estavayer. Mais il a bien soin de cacher que sans la proportionnelle, introduite par les conservateurs, pas un de ces honnêtes conseillers, comme il les appelle, n'aurait été trouvé digne de siéger au Conseil général. Le premier élu de la liste radicale n'a obtenu que 139 voix et le second 122, alors que le moins favorisé des candidats de la liste conservatrice en a obtenu 169. Oui, Messieurs les radicaux, ne vous découragez pas, vous aurez bientôt la majorité à Estavayer !

Ces Messieurs feignent après cela de s'indigner de la pression qu'exerceraient les conservateurs aux jours d'élections Ils ont bonne façon de parler. Chacun ne sait-il pas que les conservateurs ne sont que des agneaux à côté d'eux ? Qui a commencé à Estavayer la chasse à l'électeur ? Qui pénétrait de nuit dans les maisons pour arracher les conservateurs de leurs lits et les enchaîner dans les auberges radicales ? Qui sont ceux qui ont commis ces *famenses orgies dont la salle du théâtre*, à Estavayer, a été la scène ?

Qui a enfermé César Marmier dans une cave un jour d'élection et ne lui a ouvert la porte *qu'après le vote, parce qu'il ne voulait pas* voter la liste radicale ?

On remplirait un volume si l'on voulait raconter tous les actes de violence auxquels se sont livrés nos radicaux. Maintenant les conservateurs sont sur leurs gardes ; ils se défendent ; il le faut bien s'ils ne veulent pas être les victimes des radicaux qui nous ont appris à manier les « licols. »

Henri Chassot

M. Soussens, *rédacteur.*

« Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la brochure » Café de Malt Kathreiner-Kneipp « qui est joint à ce numéro. »

Nous attirons l'attention de nos lecteurs et lectrices sur l'annonce de la grande maison de tissus et confections de M. A. Nordmann, rue de Lausanne, à Fribourg.

Meunier!

Une jeune meunier de 24 ans, qui a passé une école spéciale en Allemagne, cherche place dans la Suisse française, pour apprendre la langue française. Prétentions très modestes. Ecrire sous H. K. 200, **Rodolphe Mossé, Lausanne.** 771

Ph. BOSCHUNG-HENZI

111, rue de Lausanne, 111

FRIBOURG

Grand choix de beau café franc de goût et sans grains noirs, depuis **90 c. à 1 fr. 50.** 765-536

Verrerie pour Cafés et Hôtels.

UNE FAMILLE CATHOLIQUE

de Bâle cherche à placer son garçon, âgé de 14 ans, dans une famille catholique du canton de Fribourg, où il pourrait apprendre la langue française. On accepterait en échange un garçon ou une jeune fille du même âge. 763

S'adresser à **M. MÆDER, 44, Hammerstrasser, Bâle.**

Demande d'aprrenti

Un jeune homme robuste, de 16 à 18 ans, pourrait entrer en apprentissage, chez un bon

charron et maréchal-ferrant

Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. 761

Offres sous chiffre A1481Y, à *Haasenstein et Vogler, Berne.*

THÉ BURMANN

Marque déposée.

Préparé par J. Burmann pharmacien Le Locle Suisse.

De tous les Thés dépuratifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant, anti-glaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acretés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur, dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable

THÉ BURMANN à 1 franc la boîte

n'échauffant pas l'estomac et n'irritant par les intestins, comme les pilules purgatives.

Occasion exceptionnelle

On offre à vendre, faute de place, une scie verticale alternative presque neuve, comprenant cadre, chariot, arbre avec poulie volant, plateau, manivelle, etc.; vitesse normale, 200 tours.

Le tout à un prix très favorable.

Pour renseignements, s'adresser au bureau de l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H1314F. 755-533

TANNERIE-CORROIRIE

F. MORARD

LE BRY

Cuirs à semelles
Empeignes suisses et étrangères
Veau ciré, basannes.
Grand choix de **TIGES**
en tous genres.
Corderie, fil.

CLOUTERIE

Articles pour cordonniers et selliers
Huiles et graisses
Prix les plus réduits.
Achat de cuirs, peaux, écorces suifs, etc.

Dépôt à Bulle
Rue de Bouleyres
Ouvert tous les jeudis.

A LOUER

au centre de la ville, pour le 25 juillet, un *appartement de 4 à 6 pièces* et cuisine, avec dépendances.

S'adresser **Grand'Rue, 18, Fribourg.** 743

Un ménage tranquille

sans enfants cherche *un logement de 3 à 4 chambres,* exposé au soleil.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg,* sous H1297F. 747

PIANOS

Location. — Echange. Vente. — **Accordage.** Magasin de musique et instrum. en tous genres

OTTO KIRCHHOFF

14, rue de Lausanne, à **Fribourg**

Vêtements pour hommes, façon simple ou croisée, clairs et foncés, depuis **19 fr.**

Vêtements pour hommes, cheviotte pour laine, gris, foncé et clair, beige, brun bleu et noir depuis . . . . . **23** »

Vêtements en draps fantaisie, anglais et autres de . . . . **25 à 70** »

Pardessus mi-saison, pour messieurs, depuis . . . . . **20** »

Pour la Ire Communion vêtements drap fantaisie ou chev., façon s. et croisée de **15 à 25** »

Vêtements pour enfants, choix immense, façons variées, de. . **4 à 28** »

Le plus grand choix de grands morceaux pour réparations. Travail soigné.

Toujours en magasin un riche choix de draperies angl. et franç. pour vêtements sur mesures, depuis. . **50** »
Coupe garantie.

Même maison 1er étage. *Le plus grand choix de collets noirs et couleurs depuis 1 fr. 50 aux plus riches. Arrivage journalier des dernières nouveautés.* 766

A. NORDMANN, rue de Lausanne, 92, FRIBOURG

Ah! elles sont arrivées les nouvautés de la saison!

AUX MILLE COULEURS
rue de Lausanne, 112

AVIS AUX DAMES

N'achetez pas vos chapeaux sans avoir visité nos magasins où vous trouverez un choix considérable de chapeaux non garnis, depuis 50 cent. Fleurs, plumes, corsets, gants, soieries, peluche, velours, rubans, dentelles.

Vente au comptant et à prix fixe.

AUX MILLE COULEURS
rue de Lausanne, 112

AVIS AUX MESSIEURS

Environ 3,000 chapeaux de paille à liquider au prix de 75 centimes.

Grand choix de cravattes, chaussettes et autres marchandises vendues au prix de facture. 666-456

Expos. nationale suisse, Genève 1896. Mention honorable
Exposition cantonale Fribourg 1892. Mention honorable

Agriculteurs!

ARTISANS! PARTICULIERS!

23 Fr.

les **100 litres** de mon

Vin prima blanc de raisins secs

franco et contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de 700 letres de remerciments et recommandations de l'année 1896.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres sont à la disposition des clients.

Echantillon gratis

Se recommande,

Oscar ROGGEN, fabrique de vin, MORAT.

Bordeaux 1896. Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
Rouen 1896. Grand Diplôme d'honneur avec Croix insigne

FARINE LACTÉE

Des Alpes Bernoises

Recommandée par les médecins

Aliment diastasé, assurant aux enfants la **formation normale des muscles et des os.**

La boîte, 1 fr. 20. En vente, à la pharmacie *Cuony.*

A la campagne, dans toutes les *Pharmacies.*

Lait stérilisé des Alpes Bernoises. — Genève, Médaille d'Or.

AUBERGE DES TISSERANDS

FRIBOURG

Le soussigné informe le public qu'il dessert nouvellement l'auberge des Tisserands. Il s'efforcera, par un service soigné, ainsi que par des vins de premier choix, de mériter la confiance qu'il sollicite. 768

Alphonse SIEBER-BERTSCHY.

Bière de Lœwenbræu de Bâle.

F. MARTINI & Cie, FRAUENFELD

mécaniciens constructeurs

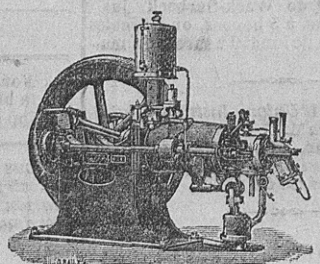

Moteurs à gaz, néoline, benzine, pétrole

Médaille d'or à l'Exposition nationale à Genève 1896

CONSTRUCTION EXCELLENTE

Peu de nettoyage. Pas de danger
Peu d'usure. Grande simplicité
Marche très régulière

Représentant pour la Suisse romande :

Agence industrielle :
Th. Wahlen, Payerne.

GRAND & Cie, rue des Alpes, FRIBOURG

Seuls représentants pour le canton

de la **Société d'appareils d'hygiène** et **de sauvetage, à Genève. Extincteurs et Antifeu. — Irrigateurs. — Sulfateurs. — Appareils pour douches.** 766-534

Envoi gratuit du catalogue sur demande. **Expériences à domicile.**

VENTE DE VIN

L'administration de l'Hôpital des Bourgeois de la ville de Fribourg vendra en mises publiques, dans les caves de l'Hôpital, à Fribourg, **lundi 26 avril 1897,** dès 1 ½ heure du jour, les vins de Calamin, Riez, Béranges, Vuilly, dont suit la désignation.

Désignation des vases :

Calamin 1896

Vase No 14, 2,988 litres	Vase No 21, 946 litres
» » 15, 2,985 »	» » 33, 2,375 »

Riez 1896

Vase No 1, 790 litres	Vase No 27, 2,621 litres
» » 3, 604 »	» » 28, 900 »
» » 7, 5,405 »	» » 29, 1,484 »
» » 8, 4,739 »	» » 31, 1,181 »
» » 25, 2,683 »	» » 32, 1,270 »
» » 26, 3,069 »	

Béranges 1896

Vase No 20, 1,783 litres

Vuilly 1896

Vase No 2, 600 litres	Vase No 12, 2,440 litres
» » 4, 693 »	» » 23, 546 »
» » 11, 3,618 »	

Tous ces vins, de bonne qualité, seront vendus sous de favorables conditions de paiement et avec décavage à terme.

Pour le détail et les conditions, s'adresser au soussigné.

Fribourg, le 13 avril 1897. 757

L'administrateur : E. BUMAN.

Tombola de la musique de Landwehr

du canton de Fribourg

Tirage : Lundi 19 avril 1897

PRIX DU BILLET : 50 centimes 688-471

123 lots gagnant de **150, 100, 50, 25, 20, 15, 10, 5, 3** et **2 francs** payables en espèces, immédiatement après le tirage.